



abonnement internet de la maison

Par **Club**, le **08/01/2026 à 18:29**

Bonjour

J'utilise pour mon travail la box internet de mon domicile privé je travaille à la maison et je suis au BIC réel

Puis déduire l'abonnement de la box sachant que toute la famille s'en sert aussi ?

merci

Par **Diu1973**, le **08/01/2026 à 18:58**

Bonjour. v

Vous ne pouvez pas déduire 100 % de la facture.

Selon la règle de la "quote-part", l'administration fiscale exige que vous réintégriez la part correspondant à l'usage personnel. Vous devez donc définir une clé de répartition raisonnable.

Comment calculer ? Il n'y a pas de règle mathématique figée, mais vous devez pouvoir justifier votre calcul en cas de contrôle.